

Béatrice Finet

ENSEIGNEMENT ET RÉFORMES

La Shoah racontée aux enfants, une éducation littéraire ?

Préface de Pierre Kahn

PUG

La Shoah racontée aux enfants, une éducation littéraire ?

Depuis 2002, la Shoah est inscrite aux programmes des écoles primaires, et les enseignants du premier degré sont invités à s'appuyer sur des ouvrages de littérature pour la jeunesse afin d'assurer son enseignement.

Mais ces livres sont-ils vraiment des outils pédagogiques ? Quels impacts leurs illustrations, leurs personnages ont-ils sur les jeunes élèves lecteurs ? Comment parviennent-ils à montrer aux enfants que l'extermination des Juifs est un fait historique réel sans les choquer ?

À travers une analyse d'ouvrages de littérature pour la jeunesse parus sur le thème entre 1944 et 2013, Béatrice Finet propose une double analyse, littéraire et didactique, pour servir une réflexion plus générale sur les enjeux éducatifs de l'enseignement de la Shoah à l'école élémentaire.

Cet ouvrage sera une ressource pour les enseignants et futurs enseignants, et intéressera aussi les chercheurs et éditeurs en littérature pour la jeunesse.

Béatrice Finet est maître de conférences à l'Université de Picardie-Jules Verne, membre du CAREF EA 4697. Elle enseigne la littérature française et la didactique du français à l'ESPÉ d'Amiens.



La Shoah racontée aux enfants,
une éducation littéraire ?



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Cet ouvrage est publié avec la participation financière du CUIP et de l'Université de Picardie-Jules Verne.

Les PUG remercient chaleureusement les éditeurs et auteurs qui ont autorisé la reproduction de leurs illustrations et/ou visuels de couverture dans le présent ouvrage.

Conception graphique de la couverture : Corinne Tourrasse

Relecture : Rose Mognard

Maquette intérieure et mise en page : Catherine Revil

© Presses universitaires de Grenoble, juin 2019

15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine

pug@pug.fr / www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-4289-5 (*e-book PDF*)

ISBN 978-2-7061-4291-8 (*e-book ePub*)

L'ouvrage papoier est paru sous la référence ISBN 978-2-7061-4282-6

Béatrice Finet

**La Shoah racontée
aux enfants,
une éducation littéraire ?**

Presses universitaires de Grenoble

**La collection « Enseignement et réformes »
est dirigée par Pierre Kahn.**

Comité scientifique

Michaël Attali, université de Rennes 2 • Renaud d'Enfert, université Picardie Jules-Verne • Ismaël Ferhat, université Picardie Jules-Verne • Bruno Garnier, université Pasquale-Paoli de Corse • Laurent Gutierrez, université de Paris Nanterre • Rita Hofstetter, université de Genève • Jérôme Krop, université d'Artois • Youenn Michel, université de Caen Normandie • Frédéric Mole, université de Genève • Dominique Ottavi, université Paris-Ouest Nanterre • André Robert, université Lyon 2 • Rebecca Rogers, université Paris Descartes • Antoine Savoye, université Paris 8.

DANS LA MÊME COLLECTION

Catherine Dorison, Jean-Pierre Chevalier, Anissa Belhadjin, Marie-Laure Elalouf, Maryse Lopez, *Des écoles normales à l'ESPE. Témoignages de formateurs*, 2018
Xavier Riondet, Rita Hofstetter et Henri Louis Go (dir.), *Les acteurs de l'Éducation nouvelle au XX^e siècle. Itinéraires et connexions*, 2018
Sébastien-Akira Alix, *L'éducation progressiste aux États-Unis. Histoire, philosophie et pratiques (1876-1919)*, 2017
André D. Robert, *L'École en France de 1945 à nos jours*, 2^e édition augmentée (1^{re} édition 2010), 2015
Patricia Legris, *Qui écrit les programmes d'histoire ?*, 2014
Laurent Gutierrez, Laurent Besse et Antoine Prost (dir.), *Réformer l'école. L'apport de l'Éducation nouvelle (1930-1970)*, 2012
Renaud d'Enfert et Pierre Kahn (dir.), *Le Temps des réformes. Disciplines scolaires et politiques éducatives sous la Cinquième République. Les années 1960*, 2011
Renaud d'Enfert et Pierre Kahn (dir.), *En attendant la réforme. Disciplines scolaires et politiques éducatives sous la Quatrième République*, 2010
Marie-France Bishop, « Racontez vos vacances... ». *Histoire des écritures de soi à l'école primaire (1882-2002)*, 2010
Laurent Gutierrez, Catherine Kounelis (dir.), *Paul Langevin et la réforme de l'enseignement*, 2010

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude aux auteurs et inspecteurs généraux qui m'ont accordé des entretiens, à Thierry Piot, qui m'a accueillie dans le laboratoire où j'ai pu mener cette recherche, à l'ESPE de l'académie d'Amiens pour sa contribution à la publication de cet ouvrage et au CUIP pour l'attention portée à mon travail ; sans la bourse qu'il m'a accordée, ce livre n'aurait pu voir le jour.

Je remercie tous les proches qui m'ont accompagnée dans cette entreprise.

Merci enfin à Éric pour son indéfectible soutien et sa précieuse amitié.

*À la mémoire de Dominique.
Pour Philippe, Thomas et Martin.*

« Il n'y a pas d'histoire plus difficile à raconter dans toute l'Histoire de l'humanité. L'égalité monstrueuse dans l'innocence qui est son inévitable *leitmotiv* détruit la base même à partir de laquelle l'histoire est produite, à savoir notre capacité à comprendre un événement, si éloigné de nous soit-il. »

Hannah Arendt (1991), trad. de S. Courtine-Denamy.

Préface

« La littérature pour la jeunesse et l’extermination des Juifs d’Europe sont deux nouveautés introduites dans les programmes (scolaires) de 2002 ». Le livre de Béatrice Finet part de cette concordance des temps pour montrer comment ces deux événements ne font pas que coïncider : ils s’articulent ; ils se nourrissent l’un de l’autre. Comment en effet transmettre la Shoah, en d’autres termes dire l’indicible ? La question ne se pose pas seulement pour un lectorat d’enfants ; elle est notamment au cœur du film de Claude Lanzmann dont le titre a fini par être, en France en tout cas, la façon commune de désigner l’entreprise génocidaire : c’est la question du mode de représentation de la Shoah. Mais elle se pose de façon particulièrement aiguë lorsqu’elle s’adresse à des enfants, auxquels on ne peut montrer sans précaution l’horreur nue, les files de pauvres gens attendant de rentrer dans des wagons à bestiaux, les cadavres amoncelés ou les squelettes ambulants qui leur ont survécu.

L’histoire constitue une première et légitime réponse. Il y a des faits à savoir, des dates, des dispositifs, des chiffres, des morts, le démontage à la Hilberg de la mécanique qui a conduit, étape après étape, à la destruction des Juifs d’Europe, titre volontairement aussi froid que l’est l’analyse elle-même. Cette histoire, il est normal, légitime, nécessaire même qu’on puisse la connaître, même à hauteur d’enfant. Mais transmettre la Shoah, c’est autre chose, c’est davantage que cette connaissance historique. C’est chercher à faire comprendre une expérience d’une singularité absolue, à faire partager aux enfants d’aujourd’hui ce qu’ont pu vivre certains enfants d’hier (enfants cachés, enfants séparés, enfants gazés, enfants partis en fumée) et leurs familles. Culture de la sensibilité morale, de l’empathie, du rapport à l’autre, des émotions démocratiques chère à Martha Nussbaum : transmettre la Shoah, en un mot, c’est éduquer.

C’est là qu’intervient la littérature pour la jeunesse. Elle ne parle pas de la destruction des Juifs d’Europe, pas en ces termes en tout cas – Béatrice Finet

remarque même que seuls deux des ouvrages de son immense corpus mentionnent le mot « juif ». Elle parle de David, de Nathan, d'Élie, de Leah et, bien sûr, d'Anne (Frank) ; elle parle d'un grand-père, d'un grenier, d'un foulard... Elle propose aux enfants (B. Finet mobilise toutes les ressources de l'analyse littéraire pour le montrer) des représentations suffisamment stylisées, elliptiques, stéréotypées, déréalisées, pour permettre à la fois la distance et l'empathie, c'est-à-dire, au sens quasi wébérien du terme, la compréhension. Elle permet, comme le dit M. Nussbaum, décidément éclairante en cette affaire, de saisir à la fois intellectuellement et émotionnellement les réalités qu'elle donne à voir.

C'est là le rôle de la littérature en général ; c'est même ce qui fait qu'elle est littérature, et non pas seulement connaissance historique, sociologique ou psychologique. C'est donc là aussi le rôle de cette littérature qui, dite « pour la jeunesse », n'en est pas moins pleinement littérature. Et c'est donc là également, et peut-être même éminemment, le rôle de la littérature pour la jeunesse consacrée à la Shoah, qui cherche, au-delà de la connaissance factuelle des événements, à permettre aux enfants d'élaborer pour eux, pour leur propre développement moral, civique, humain, pour leurs futures vies d'hommes et de femmes, le sens d'une expérience du monde qui n'est pas la leur, mais dont le « pacte testimonial » passé entre les auteurs et leurs lecteurs assure qu'elle fut réellement vécue. Disons la même chose autrement, et plus directement : c'est parce que la littérature pour la jeunesse consacrée à la Shoah est pleinement littérature qu'elle permet d'accéder à l'universalité de l'expérience humaine. C'est en ce qu'elle est pleinement littérature, qu'elle est pleinement éducatrice. Telle est la première et belle leçon de l'ouvrage de Béatrice Finet.

« Une éducation littéraire ? » : la question que pose le titre du livre doit à cet égard être méditée. Elle exprime en effet toute la profondeur, toute la réciprocité, de l'articulation entre littérature pour la jeunesse et transmission de la Shoah. Car si c'est la « littéralité » de la littérature – et pas seulement la factualité de ce qu'elle prend pour objet – qui permet aux enfants d'accéder au sens moral, civique, humain de la Shoah, de comprendre la catastrophe absolue que ce mot hébreu désigne et d'intégrer cette compréhension dans la construction de leur propre humanité, alors il faut aussi que cette littéralité même ne leur soit pas étrangère, qu'ils sachent décoder les ellipses, qu'ils se familiarisent avec les stéréotypes utilisés, avec l'univers symbolique des albums, etc. Encore faut-il, en somme, qu'ils puissent devenir des lecteurs de littérature.

Béatrice Finet nous en alerte à la fin de son livre : le risque serait (et sans doute est-il malheureusement plus un fait qu'un risque dans certaines

classes) une lecture « délittérisée » de cette littérature, réduite alors à n'être qu'un simple support à une leçon d'histoire ou d'enseignement moral et civique et manquant précisément dès lors ce à quoi elle peut seule éduquer. La transmission de la Shoah par la littérature pour la jeunesse suppose une formation à la lecture des œuvres. Une éducation littéraire, ce n'est pas seulement une transmission de la Shoah par la littérature, mais tout autant, une éducation à la littérature par les livres qui évoquent la Shoah. Transmission de la Shoah et lecture littéraire nouent alors, au-delà du « pacte testimonial » conçu par Béatrice Finet sur le modèle du « pacte autobiographique » de Philippe Lejeune, ce qu'on pourrait appeler un « pacte éducatif » concourant au processus de subjectivation des élèves qui est une des grandes et belles promesses de l'école. À charge alors pour les enseignants de veiller à ce qu'une telle promesse renfermée dans un tel pacte puisse être tenue.

Pierre Kahn

Des livres pour les enfants ?

Les livres sur la Shoah pour les enfants sont apparus peu après la seconde guerre mondiale et, depuis, cette production éditoriale n'a cessé de s'enrichir. Écrits pour raconter et transmettre la Shoah aux plus jeunes, ces ouvrages sont difficilement caractérisables tant l'ensemble de la production éditoriale, qui s'étoffe d'année en année depuis soixante-cinq ans environ, accompagne, reflète et absorbe toutes les évolutions et transformations de la littérature pour la jeunesse, tout comme elle témoigne, non seulement des évolutions de la façon de nommer et de penser l'événement, mais aussi de la façon de concevoir sa transmission. Ces livres, qui peuvent aussi apparaître comme des ouvrages de commande, peuvent également avoir vocation à se substituer aux derniers témoins. Tous ces ouvrages forment *a priori* un ensemble insaisissable, tant le champ des publications n'a cessé d'évoluer au fur et à mesure que l'on s'éloignait de l'événement, soit dans la façon de le relater, soit du point de vue formel : les publications reflètent les différentes formes et innovations de la littérature pour la jeunesse.

L'ensemble de ces publications se révèle si hétérogène qu'il ne peut être pensé dans sa globalité, indépendamment des deux caractéristiques qui le définissent d'emblée : la thématique – la Shoah – et le destinataire – la jeunesse. En effet, ces ouvrages appartiennent de fait au champ de la littérature pour la jeunesse : c'est sous cette dénomination qu'ils sont connus et appelés par tous les acteurs concernés par leur usage – de l'auteur et de l'éditeur au lecteur en passant par le(s) prescripteur(s). Ils sont également perçus comme des supports servant à la transmission d'un événement particulièrement douloureux, et certains les considèrent même comme « des lieux de mémoire » (Delbrassine, 2013). C'est donc l'articulation entre littérature pour la jeunesse et transmission qui se trouve ici interrogée. Ce lien quasi constitutif de cette littérature se trouve dans ce cas précis particulièrement affirmé : les programmes de l'école primaire de 2002 font de la Shoah un objet d'enseignement au programme du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) et, ainsi

que le remarquent Marie-France Bishop et Dominique Ulma, instituent la littérature « pour la première fois comme composante de la discipline français » (Bishop et Ulma, 2007, p. 63), de ce fait ils « officialisent l'enseignement littéraire à l'école primaire, ainsi que l'utilisation scolaire de la littérature de jeunesse » (*ibid.*, p. 71). Ces ouvrages se retrouvent donc au cœur d'une double injonction institutionnelle, et un certain nombre d'entre eux sont, de fait, utilisés dans les classes du cycle 3 pour enseigner la Shoah. Dès lors, comment définir et caractériser les écrits à l'intention des enfants pour transmettre un événement précis, qui appartient à l'histoire, mais qui, compte tenu de la proximité temporelle associée au poids du génocide, a du mal à être historicisé ? La volonté de transmission présente dans ces ouvrages ne leur imprime-t-elle pas d'emblée une marque particulière qui permettrait d'unifier ce corpus hétérogène et qui relèverait de l'éducation au sens large du terme ?

Le terme Shoah, qui s'est imposé en 1985 à la suite du film de Claude Lanzmann, a remplacé celui d'« Holocauste » et a progressivement été utilisé en France par le plus grand nombre en dépit des réticences de quelques-uns. Lorsqu'il apparaît, le mot est utilisé sans article, et c'est en passant dans l'usage courant que s'y est ajouté l'article défini, ce qui met ainsi en avant l'unicité de l'événement, alors que l'on parlera par exemple d'un génocide, d'une extermination, et même d'un holocauste. L'expression « la Shoah » apparaît donc comme surdéterminée et désigne, désormais en France, de façon communément admise, la destruction des Juifs d'Europe pour reprendre l'expression de Raul Hilberg (1961).

Cependant, si ce terme fait désormais partie du vocabulaire courant pour désigner la destruction massive des Juifs, et, s'il est présent dans le *Dictionnaire culturel en langue française* des éditions Le Robert en 2005, il ne fait toujours pas consensus. Henri Meschonnic (2005), préférerait par exemple le mot « hurban », qui signifie en hébreu « destruction, ruine » : il a montré qu'il y avait derrière le terme « shoah » une opacité et une part mémorielle qui en faisaient un terme « empoisonné », car, selon lui, « [il] condense un "culte du souvenir" qui s'est mis à dévorer ce qui reste de vivant chez les survivants » et il préconisait l'utilisation de l'expression forgée par Hilberg. L'entrée du terme « Shoah » dans les programmes d'enseignement du secondaire et du primaire en a pérennisé l'usage. Simon Gronowski, auteur et témoin, préfère pour sa part le terme de « judéocide¹ ». Il y a donc une lente stabilisation

1. Entretien avec Simon Gronowski, Bruxelles, 13 décembre 2013 : « Le vrai mot, c'est judéocide pour désigner le génocide des juifs et c'est le terme exact. » in Finet (2015b), pp. 243-253.

du terme qui n'est pas terminée : actuellement encore, derrière le mot Shoah, certains mettront la seconde guerre mondiale ou les faits de Résistance, confondant ainsi une période, un mouvement et un événement. Il faut également noter que le mot Shoah ne concerne que l'Europe, et plus particulièrement la France : le monde anglo-saxon continue à utiliser le terme Holocauste². Dans les deux cas, c'est un terme hébreu utilisé dans la Bible qui désigne la réalité de l'extermination des Juifs d'Europe. Cette réalité ne peut donc être pensée indépendamment de la part religieuse ou du moins mémorielle de l'événement. Les incertitudes et évolutions qui frappent les mots pour désigner l'événement se retrouvent aussi en littérature pour la jeunesse. Ainsi Ricochet³, site de référence dans le monde des livres pour enfants, propose à ses usagers une bibliographie intitulée « Holocauste », quand l'association La Joie par les livres, en collaboration avec la BNF et le centre national de littérature pour la jeunesse, publie un catalogue : « La Shoah dans les livres pour enfants⁴ ». Indépendamment de cette difficulté du terme utilisé pour désigner l'événement, une autre particularité vient doubler le processus d'identification et d'analyse, car, dès l'origine, s'y rattache une obligation de mémoire, qui semble parfois empêcher l'entrée dans l'histoire, alors qu'il s'agit d'un événement historique. Dès 1945, par les serments de Buchenwald⁵ ou de Mauthausen⁶, les survivants s'engagent à raconter, à garder la mémoire de l'événement pour qu'il ne sombre pas dans l'oubli. Ainsi dès les premières narrations, l'obligation mémorielle est quasi constitutive du récit de l'événement. Raconter cet événement n'est donc pas un acte anodin de transmission de connaissances, mais implique une dimension mémorielle qui relève de la commémoration.

Enfin, dans la mesure où la Shoah est un événement douloureux, il n'est pas envisageable de présenter aux jeunes lecteurs des écrits de témoins : l'entreprise impose des précautions. Se pose alors la question de la littérarité de ces ouvrages qui, *a priori*, ne va pas de soi quand ils sont conçus pour transmettre un événement historique. Qu'est-ce qui, dans ces ouvrages, permet

2. On peut à titre d'exemple se référer aux noms des principaux musées consacrés à la Shoah à l'étranger : United States Holocaust Memorial Museum à Washington DC, Musée de l'Holocauste d'Illinois à Skokie, Illinois, ou encore Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe (ou Mémorial de l'Holocauste) de Berlin.

3. Cf. <http://www.ricochet-jeunes.org>

4. Cf. http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/bibliographies/DOSSIER_583.pdf

5. Serment prononcé le 19 avril 1945, place d'appel de Buchenwald.

6. Serment prononcé le 16 mai 1945, à Mauthausen.

de passer d'un texte informatif à un texte littéraire ? L'étude va se fonder sur un corpus qui ne sera pas exhaustif (voir en annexe), mais choisi : pour l'établir, nous avons sélectionné les ouvrages qui nous paraissaient les plus représentatifs de ce qui est écrit pour les enfants depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La volonté de transmettre la mémoire de cet événement autorise-t-elle toutes les innovations littéraires et permet-elle à la fiction d'exercer pleinement ses droits, au risque de ne pas respecter tout à fait la vérité historique ?

ill. 24. *L'Enfant cachée*, de Marc Lizano, Loïc Dauvilier et Greg Salsedo, 2013.

© Le Lombard (Dargaud-Lombard s.a.), 2018.



ill. 25. *L'Enfant cachée*, de Marc Lizano, Loïc Dauvilier et Greg Salsedo, 2013.
© Le Lombard (Dargaud-Lombard s.a.), 2018.

